

# Règlement du Jeu Concours Psychologies.com

## (Juin 2010 – Dressing MONSHOWROOM)

### Article 1

La société DOCTISSIMO, éditrice du site Psychologies.com, Société Anonyme au capital de 72 450 euros, ayant son siège au 149 rue Anatole France, 92 300 Levallois-Perret, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 562 013 524, organise du 10 juin 2010 au 1<sup>er</sup> juillet 2010 inclus un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé "Jeu concours Psychologies.com".

### Article 2

La participation au jeu est ouverte à toute personne physique majeure. Les membres de la société organisatrice ainsi que leur famille ne peuvent pas participer au jeu.

### Article 3

Le jeu est présenté sur le site [www.psychologies.com](http://www.psychologies.com) et accessible depuis des bannières publicitaires sur plusieurs sites du groupe Doctissimo et ses partenaires, des emailings et des bannières publicitaires dans les newsletters permettront également d'accéder au jeu concours de Psychologies.com.

### Article 4

Pour jouer, le participant doit se rendre sur la page dont l'adresse est la suivante :  
<http://www.psychologies.com/concours/participer/monshowroom>

Puis il doit répondre correctement à la question qui lui sera posée en cochant la bonne réponse parmi les 3 réponses proposées par question, et ce pendant toute la période de validité du jeu. Et il pourra choisir de cocher ou non la case correspondant à l'inscription aux newsletters de Psychologies.com et de ses partenaires.

Par la suite il devra compléter le formulaire d'inscription en remplissant les champs obligatoires « nom », « prénom », « date de naissance », « adresse électronique complète »; enfin pour valider sa participation au jeu concours, il devra alors cliquer sur « Je Participe ! ».

Il sera dès lors inscrit dans la liste des participants au jeu concours de Psychologies.com.

Les coordonnées incomplètes, illisibles, erronées, falsifiées ou comportant de fausses indications seront considérées comme nulles et entraîneront l'élimination du participant.

Après avoir validé son inscription au jeu concours, le participant arrivera sur une page de confirmation d'inscription; il aura alors la possibilité de parrainer 3 amis au jeu concours en remplissant les trois champs réservés à l'adresse électronique de ses amis. Pour valider le parrainage de ses amis, il devra cliquer sur « Envoyer ».

Une fois cette étape de parrainage validée, le participant arrivera sur une page de confirmation de parrainage ; en arrivant sur cette page, il aura la possibilité de doubler ses chances de gagner. Il sera dès lors inscrit deux fois dans la liste des participants au jeu concours de Psychologies.com.

### Article 5

Le jeu concours de Psychologies.com est doté d'un lot unique d'une valeur de 1 000 euros.

Le premier participant ayant répondu correctement à la question, qui sera tiré au sort, remportera le lot mis en jeu sur ce concours. Il s'agit d'un dressing complet de prêt-à-porter et d'accessoires d'une valeur de 1000 €. Le dressing se composera de différentes marques disponibles sur le site de Monshowroom.fr, des collections passées et en cours. Les photos disponibles sur les pages de concours ne sont pas contractuelles.

## **Article 6**

Le 2 juillet 2010, le gagnant sera celui ou celle qui aura répondu correctement à la question et qui aura été tiré(e) au sort sous contrôle de La SCP DARRICAU PECASTAING , huissiers de justice associés, 4 Place Constantin Pecqueur 75018 Paris.

## **Article 7**

Chaque joueur ne peut participer qu'une seule fois pendant toute la durée du jeu. Il ne sera attribué qu'un seul lot par foyer (même nom, même adresse postale).

## **Article 8**

Le(la) gagnant(e) recevra son lot dans un délai d'environ 4 semaines après la désignation du(de la) gagnant(e) à l'adresse indiquée sur le site. Le lot ne peut en aucun cas être échangé à la demande du (de la) gagnant(e) par un autre lot, ni contre leur valeur en espèce.

Le lot est attribué nominativement et ne peut être remis à des tiers.

## **Article 9**

Si les circonstances l'exigent, DOCTISSIMO se réserve le droit de remplacer le lot annoncé par un ou des lots de valeur équivalente ou de caractéristiques proches.

Tout lot non réclamé dans un délai d'un mois après le 2 juillet 2010 restera la propriété de DOCTISSIMO.

Dans le cas où l'identité et/ou l'adresse du gagnant s'avérerait erronée(s), DOCTISSIMO ne pourra être tenu responsable.

## **Article 10**

DOCTISSIMO se réserve le droit d'annuler, d'écourter, de prolonger, de reporter ou de modifier les conditions du jeu à tout moment si des circonstances de force majeure l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

## **Article 11**

DOCTISSIMO ne saurait être tenu responsable du retard, des pertes ou avaries résultant des services postaux et de gestion, ou en cas d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à l'Internet, de la ligne téléphonique ou encore de tout autre incident technique.

## **Article 12**

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, ou les droits voisins, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant le jeu, sont strictement interdites.

## **Article 13**

Les accès au site s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment connexion par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourront donner lieu à aucun remboursement dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est contracté pour le compte de l'internaute et/ou pour son usage de l'Internet en général, et que le fait pour le participant de se connecter au site et de participer aux jeux, ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

## **Article 14**

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations nominatives les concernant en écrivant à l'adresse du jeu. Ces informations sont destinées à la société organisatrice et sont obligatoires pour la participation au jeu et l'attribution des gains aux gagnants. A défaut, la participation sera considérée comme nulle.

## **Article 15**

La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. Tout litige relèvera de la juridiction compétente.

Le présent jeu est soumis à la loi française. Le règlement du présent concours est déposé au sein de La SCP DARRICAU PECASTAING, huissiers de justice associés, 4 Place Constantin Pecqueur 75018 Paris. Le règlement est consultable sur le site Internet de l'étude <http://www.etude-dp.fr> dans la rubrique « jeux concours » puis « Consulter les règlements de jeux-concours ».

Le règlement complet est également disponible sur le site du jeu concours et accessible via cette URL : <http://www.psychologies.com/concours/participer/monshowroom>

, ou il peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à l'adresse suivante :  
Jeu concours Psychologies.com - 9, place Marie-Jeanne Bassot, 92300 Levallois-Perret.

**EXTRAITS DU REGLEMENT:**

Jeu gratuit et sans obligation d'achat valable du 10 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2010 inclus.

Règlement disponible sur <http://www.psychologies.com/concours/participer/monshowroom>